

# La Flandre doit-elle tester l'anglais de ses professeurs ?

## Oui

- Le gouvernement flamand se (re)divise sur un test de connaissance surprenant pour le corps académique.

- La majorité a de la peine à accorder ses violons.

- Et si on s'impliquait plutôt pour sauver le néerlandais comme langue universitaire et scientifique ?

■ On parle d'une nouvelle querelle entre "les frères ennemis" du CD&V et de la N-VA mais la question de l'imposition obligatoire d'un test de langue pour les professeurs du supérieur, enseignant dans un autre idiome que le néerlandais dépasse les jeux politiques. La N-VA comme gardien de l'orthodoxie budgétaire le demande aussi comme un juste retour pour le contribuable flamand.

*"Il faut aussi préciser à vos lecteurs que si on a été formé brillamment à Oxford, à Cambridge ou au MIT on ne doit pas passer le test mais il est vraiment important pour la Flandre et pour son image. C'est pourquoi nous pensons très sérieusement qu'il ne s'agit déjà pas de revenir en arrière..."*

**KOEN DANIËLS**

Député flamand de la N-VA.  
Ex-enseignant,  
spécialiste de l'Education.

**On parle d'une nouvelle pomme de discorde entre le CD&V et la N-VA au gouvernement flamand. La N-VA tient comme à la prunelle de ses yeux au maintien du test de (bonne) connaissance de la langue autre que le néerlandais dans laquelle peuvent enseigner les professeurs des universités et hautes écoles flamandes. On pensait ce dossier apaisé... Il faut remonter à 2012 lorsque le Vlaams Parlement a – enfin – voulu régler la question de l'emploi des langues dans l'enseignement supérieur. Autour du test de connaissance dont question, il y avait un accord des**

partenaires gouvernementaux de l'époque (N-VA, CD&V et SP.A) élargi à l'Open VLD grâce à un amendement de Fientje Moerman. Jusque-là, il y avait le fameux Article 91 du Structuurdecreet mais il pouvait être contourné. Ici il y avait une belle opportunité pour asseoir la réputation internationale de notre enseignement supérieur. D'autant plus qu'on aborda la question de manière qualitative. On a aussi pensé aux étudiants: ces langues dans lesquelles les cours seraient donnés les marqueraient aussi. Aujourd'hui tout le monde se targue de parler anglais mais le fait-on comme il s'aurait? Finalement, nous avons abouti à un compromis: d'accord pour élargir l'éventail des cours en les donnant dans d'autres langues mais il s'imposait que les enseignants montrent l'exemple. On s'est référé à l'ERK, l'Europees Referentiekader en imposant une bonne connaissance, de niveau C1 soit juste en dessous de celle des "native speakers".

**Très bien, mais il fallait créer des outils objectifs pour réaliser ces tests de connaissance...**

Il en existait plusieurs. Tel celui du British Council mais les universités ont voulu développer les leurs. Ce fut Itace puis le Portfolio à la KU Leuven. Il faut tenir compte du contexte! Rik Torfs était alors candidat-recteur à Louvain. La mise au point a demandé beaucoup d'argent, d'énergie et de temps...

**... et les critiques n'ont pas manqué sur la mise en œuvre.** Ils ont eu en réalité de gros problèmes à faire valider les différentes épreuves... C'est très bien de demander trois textes mais qui vous dit qu'ils ont été écrits dans

les conditions des cours? Il faut ensuite fournir la preuve d'avoir pris la parole dans au moins trois congrès. L'intervention effective est encore plus difficile à jauger là; enfin, il faut un enregistrement d'un exposé de dix minutes. Là encore on peut recourir à un prompteur voire lire tout simplement un texte! Finalement, la KU Leuven a demandé d'être reconnue et a fait appel à l'expertise de trois professeurs (Australie, Royaume-Uni et Etats-Unis) dont il s'est avéré qu'ils n'étaient pas si neutres que cela. Mais le ministre de l'Enseignement supérieur, Pascal Smet (SP.A) a fini par les accepter.

**Quand on voit le résultat final, ce n'est quand même pas si mal...**

Oui, il n'y a eu que 153 échecs sur 2 459. Cela ne peut qu'encourager à persévérer et nous ne comprenons vraiment pas l'opposition de Rik Torfs. Si nous persistons et signons pour la poursuite des tests c'est parce que cela ne peut que contribuer à la qualité de l'enseignement et aussi parce que c'est un élément clé de la démocratisation de l'enseignement supérieur. Si un certain nombre de jeunes parviennent à ce niveau, on ne peut pas oublier que beaucoup ont eu des difficultés aussi en néerlandais. Leur offrir un anglais (ou une autre langue) moyennement parlée n'est pas les aider à s'en sortir.

**Votre parti plaide aussi pour une plus grande rigueur budgétaire... Et ça a joué également.**

On ne doit jamais perdre de vue que 11,2 milliards d'euros du budget flamand vont à l'enseignement dont presque 2 milliards uniquement pour l'enseignement supérieur. Cela peut bien s'accompagner d'une certaine rigueur aussi dans la connaissance linguistique. Il faut aussi préciser à vos lecteurs que si on a été formé brillamment à Oxford, à Cambridge ou au MIT on ne doit pas passer le test mais il est vraiment important pour la Flandre et pour son image. C'est pourquoi nous pensons très sérieusement qu'il ne s'agit déjà pas de revenir en arrière...

**Entretien : Christian Laporte**

# Non

■ Le recteur de la KU Leuven supprimerait volontiers le test de connaissance linguistique imposé aux professeurs du supérieur qui enseignent dans la langue de Shakespeare. Mais en même temps, il se demande si les plus ardents défenseurs de la formule ne feraient pas mieux de défendre le néerlandais comme langue scientifique tout en ouvrant la Flandre à l'immigration professionnelle de haut niveau.

*“On parle beaucoup de l'immigration pour raisons économiques et sociales mais beaucoup trop rarement de l'immigration professionnelle de haut niveau. On fera d'une pierre deux coups: on préservera le néerlandais qui est quand même parlé par vingt-cinq millions de personnes sur la terre tout en développant encore la vie intellectuelle et le vivre ensemble...”*

**RIK TORFS**

Recteur de la Katholieke Universiteit Leuven.

**Trois ans après avoir été décidée par une large majorité politique flamande, l'imposition obligatoire d'un test de connaissance de la langue non néerlandaise dans laquelle peuvent donner cours les enseignants du supérieur, fait remonter la température au nord du pays.**

Il y avait eu un grand débat; place aujourd'hui à la confrontation des résultats... Ils ne sont pas mauvais puisque contrairement à ce qui avait été dit dans un premier temps, il n'y a pas 10% mais seulement 6% d'échecs. Nous avons cependant plusieurs objections de principe contre la manière dont tout ça s'est développé. En fait, il faut faire davantage confiance à nos institutions universitaires. Les Universités étaient parfaitement à même d'organiser elles-mêmes ces épreuves. Dans un plus grand respect des réalités. On a parfois manqué de respect pour l'expertise de ceux qui enseignent depuis plus de trente ans. Et ça a donné lieu à quelques expériences pénibles pour des professeurs quinquagénaires. Juridiquement, ces tests nous paraissent discutables voire humiliants pour des personnalités qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

**Selon vous, c'est une situation unique et gênante...**

A ma connaissance la Flandre est la seule région où cela se passe de la sorte. Vous n'imaginez quand même pas qu'on impose ce genre d'épreuve à Harvard ou à Yale où se retrouvent des professeurs coréens, argentins, de bien d'autres pays encore qui se tirent parfaitement d'affaire même si leur expression de la langue locale n'est pas nécessairement au top? Du reste, ce n'est pas cela qui prime mais leurs expertises de haut niveau dans leur domaine. D'accord d'être plus strict lorsqu'il s'agit de matières littéraires mais dans les grands secteurs des sciences exactes, l'expression verbale n'est, évidemment, pas déterminante. C'est pour cela que nous avons prôné de réunir pour ces professeurs-là une série de pièces à conviction montrant qu'ils se débrouillent parfaitement oralement et par écrit.

**Une question taraude les francophones : pourquoi cette insistance récurrente sur les obligations de connaissance linguistique ?**

Il y a l'aspiration à un enseignement de grande qualité.

Mais derrière cela il y a aussi une raison que je puis parfaitement comprendre: il faut protéger le néerlandais comme langue universitaire au niveau de l'Europe et de la planète. Il ne faut surtout pas trop vite conclure qu'on va au “tout à l'anglais” de manière définitive; il faut tout mettre en œuvre pour protéger le néerlandais aussi comme langue scientifique et en parfaite cohésion avec nos voisins d'outre-Moerdijk. Certaines connaissances doivent toujours pouvoir être données à Groningue comme à Louvain en néerlandais. C'est aussi la raison pour laquelle notre langue a toujours droit de cité à la Faculté de droit canonique alors que la majorité des étudiants sont anglophones. Trop de Flamands manquent de confiance en eux alors qu'il faut perpétuer l'enseignement en néerlandais de manière durable. Certes demain la langue véhiculaire scientifique sera l'anglais mais nous, les universités, devons défendre notre langue maternelle et la faire partager par ceux qui viennent étudier ou enseigner chez nous...

**Voilà des propos qu'on pensait entendre du côté de la N-VA plutôt que chez vous...**

On parle beaucoup de l'anglais des néerlandophones mais prend-on à bras-le-corps le problème des non-néerlandophones qui ne parlent que l'anglais ?

**Là, vous plaidez franchement pour l'intégration, c'est presque de l'"Inburgering"...**

Ces hôtes de l'université ont aussi des liens administratifs avec leur environnement immédiat mais peuvent aussi nous apporter beaucoup en se rapprochant de nous. Il faut stimuler leur présence ici, avec leur famille. Cela ne peut se répercuter que de manière positive sur notre économie et sur notre vie scientifique. On parle beaucoup de l'immigration pour raisons économiques et sociales mais beaucoup trop rarement de l'immigration professionnelle de haut niveau. On fera d'une pierre deux coups : on préservera le néerlandais qui est quand même parlé par vingt-cinq millions de personnes sur la terre tout en développant encore la vie intellectuelle et le vivre ensemble...

**Entretien : Christian Laporte**